

CAMPAGNE DE SUBVENTION ASSOCIATIVE

FONCTIONNEMENT

La mairie de Châteaugiron lance à chaque fin d'année une campagne de subvention à destination **des associations de la commune nouvelle de Châteaugiron.**

Cette campagne vise à soutenir les associations locales dans la réalisation de leur projet sur le territoire en octroyant des subventions.

POUR RAPPEL LES SUBVENTIONS SONT :

- **Facultatives** : elles ne peuvent être exigées par un quelconque tiers ;
- **Précaires** : leur renouvellement ne peut être automatique en application de la règle de l'annualité budgétaire ;
- **Conditionnelles** : elles doivent être attribuées sous condition d'une utilité sur le territoire communal et restent soumises à la libre appréciation du Conseil Municipal.

VOTRE ASSOCIATION EST-ELLE ÉLIGIBLE À LA CAMPAGNE DE SUBVENTION ?

